



Dossier de presse

Pause motards sécurité Routière Samedi 6 octobre 2012 à partir de 7 h 30 Aire d'autoroute A71 Bourges/Sainte-Thorette



À l'occasion du Superbike 2012 à Magny-Cours



La Préfecture du Cher, en partenariat avec Cofiroute et la station TOTAL, reconduit l'opération :

**« pause motards Sécurité routière »
le samedi 6 octobre 2012, de 7 h 30 à 14 heures**

sur l'aire d'autoroute A71 de Bourges/Sainte-Thorette et offrira différents services visant à assurer confort et sécurité des motards.

Objectifs : contribuer à la diminution des accidents de la route impliquant plus particulièrement les motards qui se dirigent vers le circuit de Nevers/Magny-Cours à l'occasion du Superbike, compétition à dimension internationale.

Bourges est un point de passage pour les motards arrivant des régions Nantaise, Poitevine, Charentaise, Aquitaine, Bretagne et voire pour les anglo-saxons se dirigeant vers le circuit.

Ce sont environ 10 000 motards qui traverseront le département du Cher pour assister à cet évènement.

Le financement de cette opération est assuré par la Préfecture du Cher, sur le budget du PDASR (plan départemental d'actions de sécurité routière).

Monsieur le directeur de Cabinet du Préfet du Cher, chef de projet sécurité routière pilote l'organisation de ce dispositif avec l'appui de madame Marie-josé GONÇALVÈS, coordinatrice départementale de sécurité routière et monsieur Sébastien JACQUES, chargé de mission deux-roues motorisés.



Ce dispositif sécurité routière proposera gratuitement diverses prestations aux motards :

- formule petit-déjeuner ou boissons chaudes,
- consigne (équipement et bagagerie) durant la pause,
- nettoyage de casque,
- informations trafic, accès au circuit, conseils sécurité routière, mise à disposition d'équipements de visibilité, de carte routière.

Contrôle de pression des pneumatiques possible en station.



À MOTO, LE PLUS GRAND DANGER, C'EST DE PENSER QU'IL N'Y EN A PAS.

